



TRIP automne 2021

25 & 26 novembre

Allocution Etienne Dugas

Président d'InfraNum

(Retranscription, seul le prononcé fait foi)

Mot d'accueil de Patrick CHAIZE, Président de l'Avicca

Cher Étienne,

Je voudrais m'adresser à toi aujourd'hui en rappelant tout d'abord que mon prédécesseur, Yves Rome, t'avait proposé il y a 9 ans maintenant une tribune, lors d'un TRIP de l'Avicca, pour lancer une nouvelle fédération, celle que tu présides depuis lors et pour quelques jours encore. Ariel m'a d'ailleurs retrouvé ton discours d'alors : tu notais que les collectivités locales étaient, contrairement aux acteurs privés de la filière, parfaitement structurées au travers de l'Avicca et qu'en tant qu'industriels, vous ne saviez pas encore parler d'une seule voix, ni vous positionner face au législateur ou au régulateur pour tenir un seul et même discours. Tu réclamaï, à juste titre, de la visibilité. Je crois, mais tu nous donneras ton propre point de vue, que ces objectifs sont bien atteints.

Pour ma part, et pour faire vite, je note que nous avons su nouer plusieurs partenariats très fructueux. J'espère bien sûr que cela continuera ainsi, car nous avons plusieurs chantiers urgents à conduire : je pense tout particulièrement à la mise en place d'un fonds de péréquation national pour l'exploitation de nos réseaux dans la durée, mais aussi à la mise en place d'un plan pour faire de nos territoires des territoires durables et connectés.

Je ne peux passer sous silence le dernier chantier concernant les appuis communs et j'en profite pour remercier ici les services de l'État, plus particulièrement Audrey Goffi ; les services de l'ANCT, avec Zacharia Alahyane ; ceux d'Enedis, avec Olivier Fontanier ; ceux de la FNCCR, avec Jean-Luc Sallaberry et Mireille Bonnin ; et enfin InfraNum, avec toi, David El Fassy, Éric Jammarron et Hervé Rasclard.

Avant de te passer la parole, je veux vraiment te remercier pour toutes ces années consacrées au numérique. Te remercier pour ton implication, ta détermination, nos coopérations, mais surtout pour la sincérité de nos échanges. La vie continue et je reste convaincu que l'on va vite se retrouver.

Étienne DUGAS, Président d'InfraNum

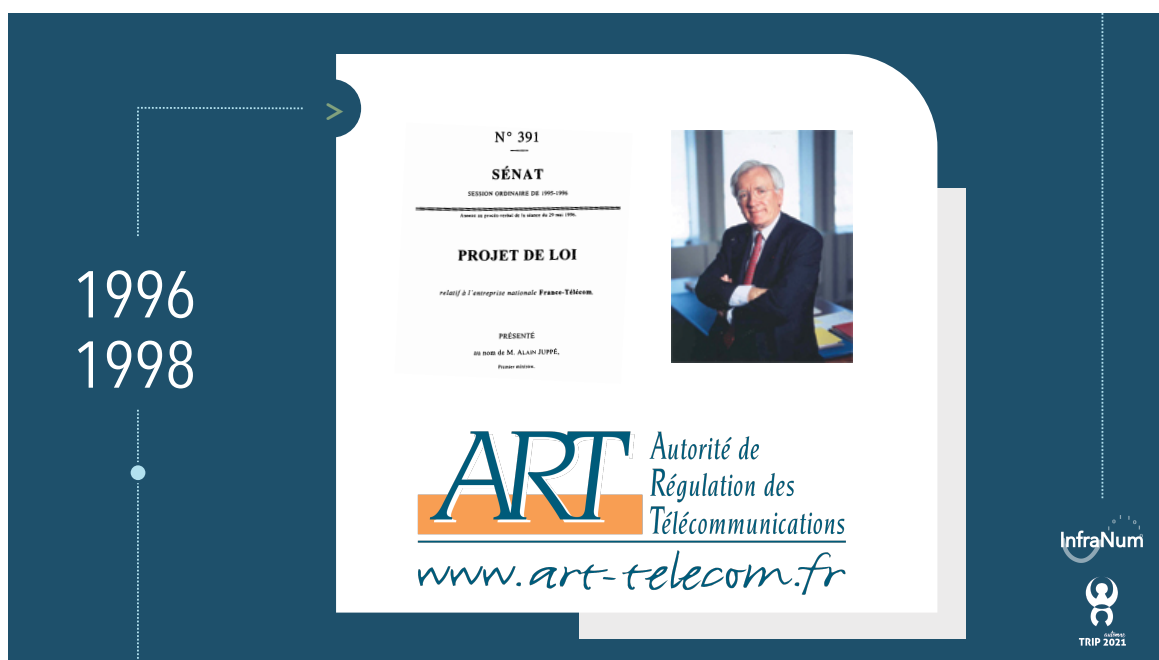
Bonjour à tous et à toutes,

Merci Patrick, c'est émouvant je ne le cache pas. Vous avez tous compris que je quittais la présidence d'InfraNum le 9 décembre prochain. C'est un choix mûrement réfléchi et Patrick Chaize et Ariel Turpin m'ont proposé une tribune libre. J'aurais pu parler du mode STOC, des appuis communs, du SU ou de tous les sujets qui nous préoccupent encore. Mais j'ai finalement décidé de vous faire un peu d'histoire, une histoire qui est finalement la vôtre, la nôtre et, en toute humilité, un peu la mienne. C'est tout simplement l'histoire de ce qui nous réunit ici et aujourd'hui, c'est l'histoire des réseaux d'initiative publique.



“

Étienne DUGAS
président d'InfraNum



Cette histoire démarre en 1991. France Télécom est créé et devient une entité morale indépendante de l'État. C'est cela le début de l'histoire.

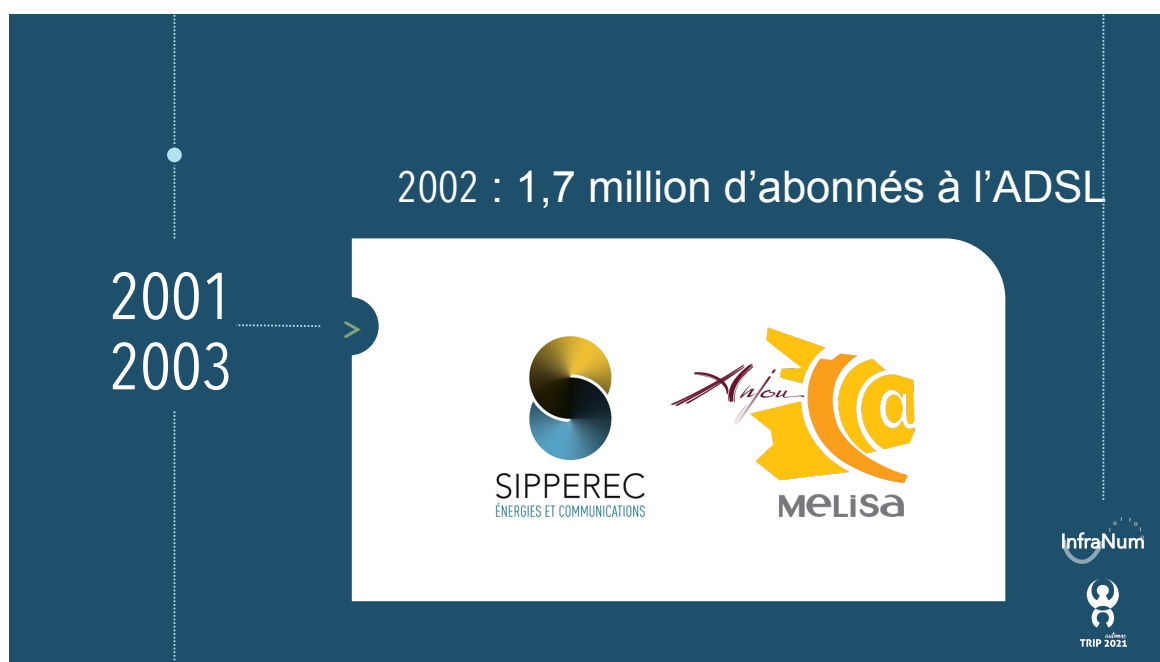
En 1996, les plus vieux dans la profession se souviennent d'une loi avec un ministre délégué à la Poste, aux Télécommunications et à l'Espace dénommé François Fillon, avec au sein de son cabinet Gabrielle Gauthey, que tout le monde connaît dans la salle et qui a été une des grandes

artisanes de ce que nous sommes tous aujourd'hui. Cette loi a créé la société anonyme France Télécom. C'est le deuxième pas de l'histoire.

Le pas suivant, ce sont les collectivités qui se sont emparées du sujet, au travers de l'Avicca. Elles avaient bien compris qu'à partir du moment où France Télécom devenait une société anonyme et privatisée, l'aménagement du territoire risquait fort de devenir un souci, voire un problème.

Et nous avons vu émerger les premières initiatives. Je vais en nommer quelques-unes, les fameux pionniers : je pense notamment au réseau LUMIERE de Besançon en 1994, E-Terra à Castres-Mazamet, celui du Grand Nancy bien entendu... Toutes ces premières initiatives se font dans ce que l'on appelait des GFU - groupes fermés d'utilisateurs - ou multi-GFU.

1997, c'est la création de l'ART, ancêtre de l'Arcep, avec son premier président, Jean-Michel Hubert. Les premiers travaux de l'ART portent naturellement sur le dégroupage de la boucle cuivre et Jean-Michel Hubert lance les premières expérimentations 1998.



Nous voici en 1999 où le fameux article L. 1511-6 du code général des collectivités territoriales permet aux collectivités d'être opérateurs d'infrastructures dites passives de télécommunications. Elles n'avaient donc pas le droit d'installer les équipements de télécommunications, mais c'était un premier pas qui a permis de voir naître les premiers vrais réseaux d'initiative publique tels qu'on les connaît aujourd'hui.

Pour moi, le premier véritable RIP, c'est le réseau IRISÉ du Sipperec. Pourquoi IRISÉ ? Parce que c'est une vraie concession déléguée à un opérateur 100% privé - Louis Dreyfus Câble à l'époque, avec la naissance de Louis Dreyfus Collectivités, qui fait partie des acteurs qui ont été importants dans toute notre histoire.



Allocution Etienne Dugas

Président d'InfraNum

2002 : 1,7 million d'abonnés à l'ADSL. Il faut se remettre les chiffres en tête. Il est quand même assez impressionnant d'imaginer qu'il y a moins de 20 ans, il n'y avait que 1,7 million d'abonnés à l'ADSL.

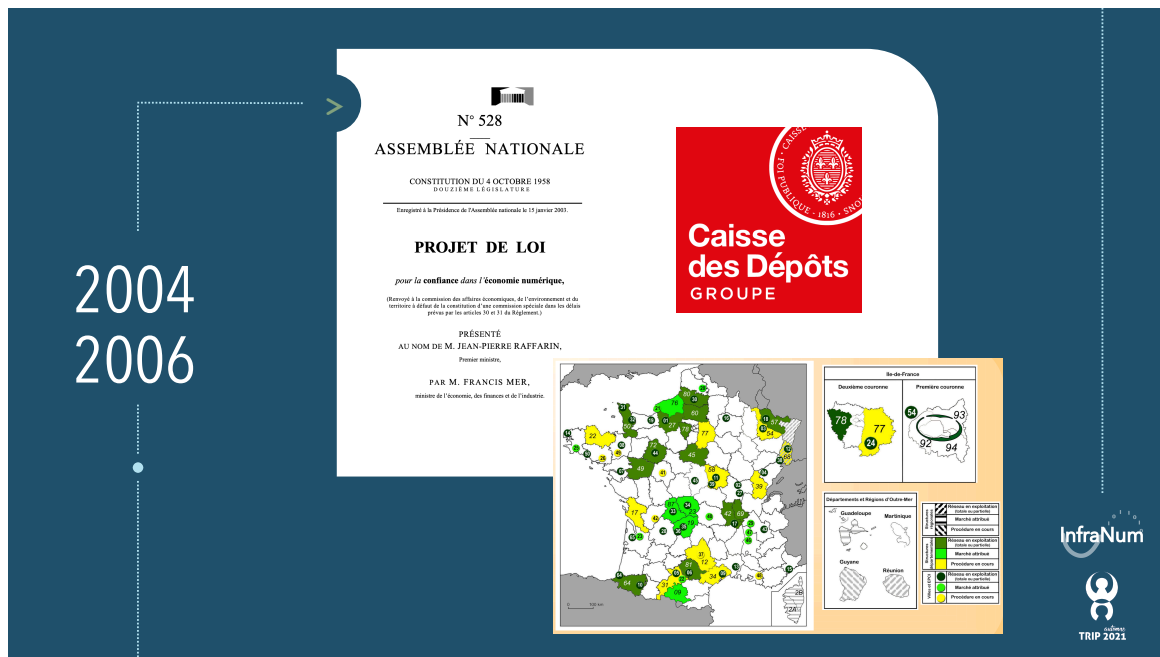
Le réseau IMT, qui signifie Infrastructures métropolitaines de télécommunications, est lancé par le Grand Toulouse : construit par SPIE, exploité par Sirti et racheté par Vinci Networks en 2002 - dont votre serviteur était salarié à l'époque. C'était le premier RIP hors agglomération parisienne et il s'agissait d'un affermage.

Autre sujet, l'ouverture du capital de France Télécom. Au moment de la privatisation de France Télécom, le cours d'introduction de l'action se situe aux alentours de 30 euros et le cours monte en mars 2000 à 219 euros, ce qui en fait la première capitalisation du CAC 40 devant Total, sachant que le 3^{ème} s'appelait Alcatel... C'est dire le changement de paradigme : ce sont les télécoms qui trustaient alors le CAC 40. Il est impressionnant de voir où en sont les télécoms aujourd'hui et quelque part, cela explique un peu nos problématiques actuelles, notamment celle qu'évoquait Éric Jammaron sur la tarification. On voit qu'il y a eu une destruction de valeur assez monumentale que, finalement, nous payons tous collectivement avec des abonnements qui sont quasiment les moins chers du monde, à PIB équivalent.

Dans l'histoire, il y a un acteur à ne pas oublier, c'est la Caisse des Dépôts et Consignations - aujourd'hui Banque des Territoires. J'ai retrouvé la date de signature de la première cyberbase, le 24 juin 1999 à Vesoul. Il s'agissait d'un dispositif de la Caisse des Dépôts pour vulgariser ce que l'on appelait les NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication).

Un réseau qui m'est cher est présenté sur la diapositive, c'est le réseau Melisa en Maine-et-Loire. C'est le premier RIP départemental de France et je l'ai signé en 2003, avant le L. 1425-1. Nous avons donc imaginé un modèle compliqué à deux étages, pour permettre au deuxième étage d'allumer le réseau. Nous étions quand même créatifs, à l'époque, avec vous, collectivités locales !

Le premier RIP FttH de France, c'est Pau, signé en 2003 par la Sagem avant qu'elle rachète Axione ; il s'agissait d'un affermage. André Labarrère était un visionnaire qui s'était lancé très tôt dans cette aventure - et il a eu raison.



2004, c'est évidemment le L. 1425-1 qui a permis aux collectivités territoriales d'être opérateurs au sens de l'article L. 33-1 du code des postes et télécommunications et d'activer les réseaux. C'est toute la différence par rapport à l'article L. 1511-6, c'est cela qui a vraiment lancé les réseaux d'initiative publique tels qu'on les connaît aujourd'hui. Je ne vais pas tous les citer, mais les premiers réseaux activés ont été l'Oise, Dorsal, la Manche, la Moselle...

J'ai également exhumé un ovni (au passage je rends hommage à Patrick Vuitton, qui est mon complice pour refaire cet historique) : la charte des départements innovants de France Télécom. En 2004, 30 départements ont signé cette charte.

Cette même année, l'État descend en dessous de 50% au capital de France Télécom, ce qui fait définitivement de France Télécom une société privée.

La Caisse des Dépôts et Consignations tenait, avant que l'Avicca le fasse, tous les 6 mois lors des TRIP, l'état des réseaux d'initiative publique : vous retrouvez ici une des cartes produites à l'époque.

Allocution Etienne Dugas

Président d'InfraNum

2008



Martial Gabillard
président de l'Avicca
de 1986 à 2008



Yves Rome
président
de 2008 à 2015





En 2008, il se passe quelque chose d'important à l'Avicca puisque c'est la passation entre Martial Gabillard - qui a évidemment marqué votre association - et Yves Rome.

La même année, présentation du plan France numérique par un secrétaire d'État au numérique qui s'appelait Éric Besson.

2009
2010








En 2009, c'est le vote de la loi Pintat que l'on évoque régulièrement quand on parle du FANT. Je défie quiconque de dire ce qu'il y a dans cette loi, mais dans cette salle nous savons tous qu'on y trouve la création du FANT ! Le fameux « fonds sans fonds » que l'on évoque à l'envi lorsqu'on

parle du service universel, de la résilience des réseaux, des raccordements complexes... Nous espérons bien qu'un jour ce fonds sans fonds verra son premier euro. Je souhaite à mon successeur à la tête d'InfraNum de fêter le premier euro abondant le FANT !

2010 : le programme national Très haut débit se structure en s'appuyant sur le grand emprunt. En effet, le FSN émane du grand emprunt Sarkozy qui était à l'époque piloté par un duo de choc (Rocard-Juppé).

2010, c'est aussi le lancement du satellite KA-Sat : une révolution, puisque c'était le premier satellite spécifiquement dédié à l'internet. Il a eu tellement de succès qu'il a malheureusement été très vite saturé.

Je ne peux pas passer sous silence l'appel à manifestations d'intentions d'investissement, l'AMII, lancé également en 2010. Vous connaissez tous le résultat de la course : 80% Orange, 20% SFR - on parlait de Yalta !



En 2012, Yves Rome et Patrick Vuitton me proposent une tribune en octobre. J'avais, avec Jean-Christophe Nguyen Van Sang, que je salue, lancé cette initiative de fédérer l'ensemble des industriels qui avaient tous démarré l'aventure au début des années 2000. En 2012, nous étions une petite *task force* de passionnés, de fous furieux, tant côté Avicca que côté industriels. Tout cela restait très anecdotique, même si les premiers réseaux d'initiative publique commençaient à créer de véritables revenus. On voyait bien que le *business model* fonctionnait, il y avait des clauses de retour à meilleure fortune dans les contrats de DSP, des clauses que personne ne pensait pouvoir solliciter un jour et pourtant certaines collectivités ont touché des revenus via ces clauses... Cela fonctionnait parce que le *business model* tournait bien et que l'ADSL montait à des niveaux que l'on n'attendait pas.

Il faut aussi se souvenir qu'en 2012, on change de majorité présidentielle. Au sein du ministère du redressement productif, il y avait quelques envies de renationaliser le déploiement de la fibre. Cela s'appelait le projet « coquelicot ». Un des fondements de la fédération était de dire qu'il fallait absolument parler d'une seule voix, c'était cela l'objectif et c'est ce que l'on a assez bien réussi à faire. Je ne vais pas boudier mon plaisir puisque c'est un vrai succès : aujourd'hui,

InfraNum regroupe 220 membres, quasiment la totalité de l'écosystème à l'exception de Bouygues Telecom - mais je ne doute pas qu'il nous rejoigne sous peu !

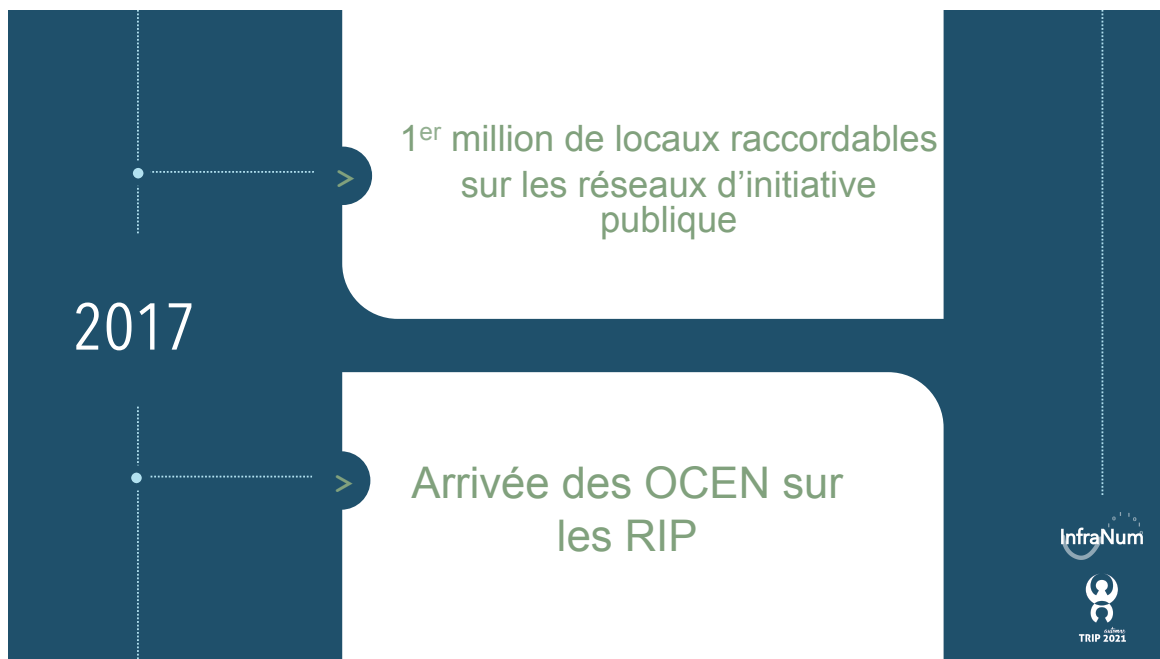
Les premiers RIP FttH apparaissent, mais il est impossible de dresser une chronologie. En tout cas, il est certain que ceux qui ont pris de risque de lancer des RIP FttH dans les années 2010, 2011, 2012 ont fait preuve d'une sacrée volonté politique !



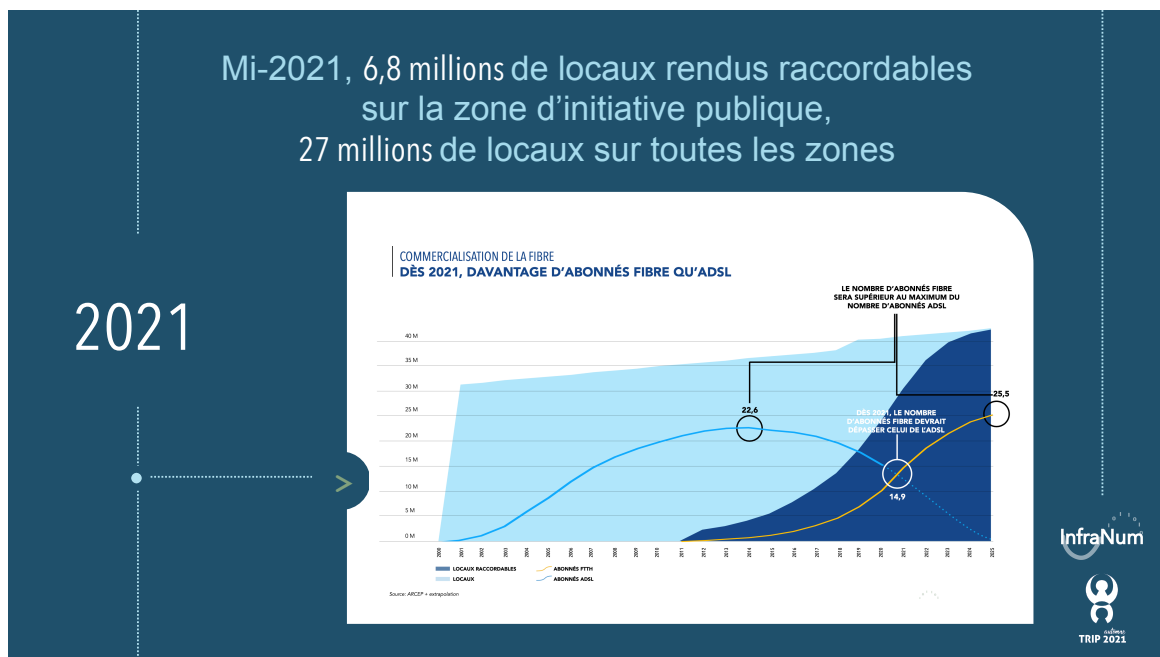
En 2015, mon cher Patrick, tu prends la présidence de cette magnifique association.

C'est également l'année de la signature du premier RIP 100% FttH en Mayenne ! On peut dire que c'était peut-être plus simple en Mayenne, parce qu'il n'y a pas beaucoup de locaux à raccorder, mais c'est quand même très rural ! Là-aussi, il fallait un sacré courage politique.

2015, c'est l'année où l'on dépasse le premier million d'abonnés FttH. Ce n'est pas si vieux. Nous n'étions pas nombreux à imaginer que l'on tiendrait les engagements du plan France Très haut débit - 2020, 2022, nouvel engagement 2025 maintenant.



En 2027, l'arrivée des OCEN sur les RIP est un déclencheur. Je me souviens des tables rondes des TRIP de l'Avicca avec l'ensemble des opérateurs, les quatre grands FAI, où Patrick Vuitton jubilait en passant la parole aux uns et aux autres - et en taclant les uns et les autres ! Finalement, grâce à l'arrivée des OCEN, tous nos réseaux se remplissent, mais c'est une bagarre et on en arrive à des dérapages qui ont été longuement commentés à la précédente table ronde.



J'arrive directement à la conclusion. En 2020, on a les premiers réseaux d'initiative publique 100% fibrés, la Loire et l'Oise. Si l'on nous avait dit cela au début des années 2000 ou même des années 2010, personne ne l'aurait cru !

Le croisement des courbes (on parviendra peut-être à identifier précisément à quelle date il s'est produit), il est à peu près certain que c'est au T3 2021 et c'est un exploit absolument incroyable. J'aime bien ce graphique issu de l'observatoire qui est aujourd'hui un des nombreux partenariats noués entre InfraNum et l'Avicca. C'est l'observatoire Banque des Territoires, Avicca, InfraNum que nous présentons chaque année au TRIP de printemps et cette courbe en fait partie.

30 juin 2021, fin du T2 : 6 839 000 locaux sont rendus raccordables sur les réseaux d'initiative publique. Je crois que l'on peut collectivement s'applaudir ! Malheureusement à ce stade, il n'y avait encore qu'un tiers des locaux raccordés, mais c'est finalement une bonne nouvelle pour l'ensemble des industriels d'InfraNum puisque cela veut dire qu'il reste encore beaucoup à faire !

Un mot sur le futur. Vous avez compris que c'était la fin de mon histoire à la tête d'InfraNum et mon successeur aura un certain nombre de défis à relever. Évidemment, celui de la complétude est le premier des défis, mais il y a aussi la qualité des raccordements, le décommissionnement du cuivre dont on parle de plus en plus. C'est un sujet très important : il faut d'abord de la complétude, décommissionner le cuivre sans s'assurer que l'on est bien à 100% est juste impossible. Évidemment, vous collectivités locales êtes en première ligne, et d'ailleurs les premiers tests ont montré que cela allait être tout sauf simple. Je ne vois pas comment, sans mesures coercitives, on pourrait obtenir 100%...

Autre défi, celui des territoires durables et connectés : je suis ravi que l'Avicca ait repris ce sujet à son compte puisque nous l'avons lancé dans le cadre de notre étude Covid au moment du plan de relance. Nous partageons parfaitement cet objectif important.

Je conclurai en parlant d'export. J'ai ressorti le verbatim de mon intervention de 2012 où j'avais conclu par l'export avec une métaphore footballistique en disant : « pour aller gagner à l'extérieur, il faut d'abord gagner à la maison ; et pour gagner à la maison, il faut être fédérés ». Je pense que l'on peut considérer que nous avons gagné à la maison et que nous sommes fédérés... Maintenant, allons donc conquérir le monde !

Je vous remercie !

